Le pacte de fédération

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb037_f0279
SourceBoite_037-13-chem | Proudhon.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 26/03/2020 Dernière modification le 23/04/2021

LE PACTE DE FEDERATION

Différences avec Rousseau

I) " Dans la théorie de R. qui est celle des Jacobins et de Robespierre, le Contrat social est une fiction de légisteimaginée pour rendre raison,autrement que par le droit divin, de la formation de l'Etat et des rapports entre le gouvernemant et les individus...

Dans le système fédératif le contrat social est plus qu'une fiction; c'est un pacte positif, effectif, qui a été réellement proposé, discuté, voté, adopté, et qui se modifie régulièrement à la volonté des contractants. Entre le contrat fédéraif et celui de Rousseau et de 93, il y a toute la distance de la réalité à l'hypothèse".

Du principe fédératif.p.104

2) " Dans la confédération mutuelliste, le citoyen n'abandonne rien de sa liberté, comme R. l'exige. La puissance publique est sous la main du citoyen; lui-même l'exerce et en profite: s'il se plaignait de quelque chose, ce serait de ne plus pouvoir ni lui ni personne, l'usurper et en jouir seul."

De la Capacité; p.106

BnF MSS

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/3492?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/3492?context=pdf